

Les biais dans les situations de violences intrafamiliales et leurs conséquences

Ex : nationalité, origine ethnique, passé migratoire, couleur de peau, identité culturelle, langue

Catégorie	Biais	Conséquences possibles		
		Accès à l'information	Interactions	Assistance
Ethnicité et racisme*	<ul style="list-style-type: none"> • Stéréotypage de certains groupes ethniques comme étant plus enclins aux VIF • Tendance à se focaliser sur les cas de VIF au sein de certaines communautés ethniques (par exemple, le profilage racial des individus issus de certains milieux ethniques en tant que suspects potentiels) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de services de soutien culturellement appropriés pour les victimes issues de communautés ethniques spécifiques • Demandeurs d'asile : Accès limité aux services 	<ul style="list-style-type: none"> • Les victimes ne se sentent pas prise en compte ou ne sont pas prises au sérieux • Comportement partial dans les interactions, interventions et enquêtes • Confrontation avec des stéréotypes et des préjugés 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de recours aux services dédiés par crainte de discrimination • Barrière linguistique, par exemple en raison du manque ou de l'utilisation inappropriée d'interprètes professionnels • Manque de compétence interculturelle
Catégorie	Biais	Accès à l'information	Interactions	Assistance
Genre	<ul style="list-style-type: none"> • Stéréotypage des rôles et des attentes liés au genre, ce qui peut perpétuer la croyance que les hommes sont toujours les agresseurs et les femmes sont toujours les victimes • Préjugés selon lesquels les hommes sont physiquement plus forts et donc incapables d'être victimes de VIF • Biais de genre dans les systèmes juridiques et judiciaires • Manque de reconnaissance et de compréhension de la violence contre les LGBTIQ+ 	<ul style="list-style-type: none"> • Inadéquation des ressources et services de soutien spécifiquement adaptés aux besoins des victimes masculines et des LGBTIQ+ 	<ul style="list-style-type: none"> • Culpabilisation et scepticisme à l'égard des victimes ; en particulier les victimes femmes • Minimisation ou banalisation de la violence contre les victimes masculines 	<ul style="list-style-type: none"> • Protection, soutien et accès à la justice inégaux pour les victimes masculines et féminines • Les préjugés fondés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre peuvent marginaliser davantage les victimes

Catégorie	Biais	Conséquences possibles		
		Accès à l'information	Interactions	Assistance
Personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-estimation ou absence de prise en compte de l'impact des VIF sur les personnes handicapées, y compris les défis uniques auxquels elles peuvent être confrontées • Les personnes handicapées sont considérées comme étant incapables de commettre des VIF 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de services de soutien accessibles et d'aménagements pour les victimes handicapées, tels que le manque d'accessibilité pour les personnes handicapées physiques, les aides à la communication ou les animaux d'assistance 	<ul style="list-style-type: none"> • Scepticisme ou invalidation de l'expérience des personnes handicapées qui signalent des cas de VIF 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation inadaptée des professionnels et des prestataires de services sur la prise en charge des besoins et des expériences spécifiques des victimes handicapées • Reconnaissance et compréhension limitées de l'intersection entre le handicap et d'autres facteurs, tels que la race, le sexe ou l'orientation sexuelle, qui peuvent aggraver les préjugés et les obstacles auxquels sont confrontées les victimes handicapées
Catégorie	Biais	Accès à l'information	Interactions	Assistance
Personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de reconnaissance et de compréhension de la violence contre les personnes âgées (par exemple, par des membres de la famille, des soignants ou d'autres professionnels) • Croyances ou normes culturelles, intériorisation des rôles de genre ainsi que des différences générationnelles peuvent influencer la perception et l'approche de la violence 	<ul style="list-style-type: none"> • Normalisation de la violence • Ne pas s'identifier comme victimes • Moins susceptibles de signaler les VIF en raison de facteurs tels que la peur, la dépendance ou les attentes sociales 	<ul style="list-style-type: none"> • Minimisation ou banalisation de la violence domestique vécue par les personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> • Les services et les ressources ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques des victimes âgées (par exemple, mobilité réduite, déficiences cognitives, isolement social)

	domestique au sein des populations âgées			
Catégorie	Biais	Conséquences possibles		
		Accès à l'information	Interactions	Assistance
Milieu socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> Supposer que les VIF touchent principalement les personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés et que les victimes issues de ces milieux sont moins susceptibles d'échapper à ces relations de violence Conviction que les personnes à faible revenu sont plus susceptibles d'être violentes 	<ul style="list-style-type: none"> Les victimes issues de milieux socio-économiques défavorisés peuvent rencontrer des obstacles pour accéder à l'aide juridique, au conseil et aux refuges en raison de contraintes financières 	<ul style="list-style-type: none"> Culpabilisation des victimes ou assistance inadaptée 	<ul style="list-style-type: none"> Les situations impliquant des ménages à revenu plus élevé ne sont pas traitées avec sérieux laissant les victimes sans réel soutien Moins de services de soutien disponibles pour les victimes issus de milieux socio-économiques défavorisés
Catégorie	Biais	Conséquences possibles		
		Accès à l'information	Interactions	Assistance
Niveau d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> Supposition que les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé sont immunisées contre les VIF et que les personnes ayant des niveaux d'éducation inférieurs sont plus susceptibles d'être victimes Conviction que les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé sont moins susceptibles d'être abusives 	<ul style="list-style-type: none"> Les victimes ayant un petit niveau d'éducation peuvent avoir des difficultés à accéder aux informations sur les services de soutien disponibles, aux options légales ou aux brochures pédagogiques sur les VIF 	<ul style="list-style-type: none"> Culpabilisation ou scepticisme Les expériences de VIF vécues par les victimes au niveau d'éducation élevé sont minimisées ou non traitées Les comportements violents des personnes à haut niveau d'éducation ne sont pas pris en compte correctement 	<ul style="list-style-type: none"> Moins de ressources pour les victimes, ce qui rend difficile toute assistance ou toute demande d'aide.